



Instance Régionale de Discipline
Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de Tennis de Table

M. AMBROSINO Stéphane
5 rue des Mésanges

84300 CAVAILLON

BELGENTIER, le 22 Décembre 2015
N°/REF. : 001/2015
Objet : Affaire AMBROSINO Stéphane

LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Madame, Monsieur,
Suite à l'affaire ci-dessus référencée, veuillez trouver, ci-joint, copie du compte-rendu de la réunion du 22 DECEMBRE 2015 de l'Instance Régionale de Discipline.
Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

M. Michel VASSALLO

M. Guy FARCE

Président de l'Instance Régionale de Discipline

Secrétaire de l'Instance Régionale de Discipline

COPIE : Membres de l'instance régionale de Discipline
M. Thierry ALBERTIN, Président de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur
M. Eric PASQUET, Président du Comité Départemental du VAUCLUSE
M. Hervé FOUCHER, Président du TT MORIERES
M. IONNIKOFF Nikita, Président de la C.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur
M. Serge POIRRIER, Secrétaire Général de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur
Fédération Française de Tennis de Table

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE L'INSTANCE REGIONALE DE DISCIPLINE DU 22 DECEMBRE 2015

OBJET : Convocation devant l'Instance Régionale de Discipline de Provence-Alpes-Côte d'Azur de
M. Stéphane AMBROSINO, licencié au club de Morière

PRESENTS :

- M. Michel VASSALLO, Président de l'Instance
- M. Erwan LAURENT, Membre de l'Instance
- M. Guy FARCE, Secrétaire de l'Instance
- M. André KRIKORIAN, Membre de l'Instance

ABSENT EXCUSE :

- M. Frank CUSSY, Membre de l'Instance
- M Stéphane AMBROSINO

Les intéressés ayant été régulièrement convoqués pour assister ou se faire représenter à la présente audience, la séance a été ouverte.

DEROULEMENT DE LA SEANCE :

- Après avoir entendu en séance, l'exposé du dossier par le Président de l'Instance Régionale de Discipline.
- Après avoir constaté l'absence excusée de M. Stéphane AMBROSINO
- Vu les pièces du dossier
 - Rapport de l'instructeur de l'affaire Serge POIRRIER<
 - Lettre d'Etienne RAOUL arbitre

- Rapport du capitaine du PPC Avignonnais ICIANA Ghislain
- Copie de la feuille de rencontre du JA Hervé FOUCHER
- Courrier de Stéphane AMBROSINO

et à la suite du débat entre les membres de l'Instance

Régionale de Discipline

DECISIONS :

En toute indépendance, l'Instance Régionale de Discipline a pris les décisions suivantes :

- Suspension de M. Stéphane AMBROSINO de toutes compétitions durant la période du 15 Janvier 2016 au 15 Mars 2016 inclus.
- Une mise à l'épreuve sera effective durant la période du 16 Mars 2016 au 30 Juin 2016 inclus.
- Si durant cette période, 2 cartons jaunes, 2 avertissements ou 1 carton rouge sont infligés à ce joueur, lors des différentes Compétitions il y aura récidive.
- Dans le cas d'une Compétition de niveau Régional ou Départemental, l'Instance Régionale de Discipline convoquera ce joueur et une sanction aggravée sera envisagée.
- Dans le cas d'une Compétition de niveau National, l'Instance Nationale de Discipline sera saisie.
- M. Stéphane AMBROSINO est mis à la disposition de la Commission Régionale d'Arbitrage pour effectuer une prestation quelconque.
- L'appel de ces décisions n'est pas suspensif.

M. Michel VASSALLO

Président de l'Instance Régionale de Discipline

M. Guy FARCE

Secrétaire de l'Instance Régionale de Discipline